

M. McIlraith: C'était une proposition assez étonnante, une nouveauté comportant des changements assez radicaux. Le ministre s'est exprimé en termes très justes aujourd'hui au sujet du commerce avec ce pays et a souligné l'amélioration de nos échanges avec le Royaume-Uni et le Commonwealth. Il reste pourtant que lorsqu'un ministre britannique compétent a avancé cette proposition très précise, notre ministre du Commerce n'a jamais voulu l'évoquer en cette enceinte. Pas le moins du monde. Jamais il ne nous a dit ce qu'était à son égard son programme. Jamais il n'a soulevé la question. Qu'en pense-t-il? Il n'a rien dit, et il continue à se taire.

Qu'il me soit permis de donner respectueusement à entendre qu'une proposition comme celle-là exige qu'on s'y arrête d'une façon sérieuse, qu'on l'examine, qu'on détermine à son égard une ligne de conduite officielle. En septembre prochain, aura lieu une conférence du Commonwealth. Le ministre persiste pourtant à se refuser à dire à la Chambre ce que sera l'attitude du gouvernement en ce qui concerne cette proposition fort importante des autorités du Royaume-Uni. Pourtant, il me semble que, pour peu que nous ayons foi au régime parlementaire, il faut admettre que le Parlement a le droit de savoir ce qu'est le point de vue du gouvernement sur cet aspect fort important de notre commerce extérieur. C'est surtout vrai quand on songe que le présent gouvernement, comme il se plaît à le dire, a assumé le pouvoir, pour la première fois après avoir passé 22 ans dans l'opposition.

M. Pallett: Vingt-deux ans sans programme.

M. McIlraith: Vingt-deux ans, c'est exactement ce que j'allais dire. Après 22 ans sans programme sur cette question, l'opposition a assumé le pouvoir et maintenant elle refuse de la discuter.

M. Pallett: Attention à ce que vous allez dire là-dessus.

M. McIlraith: L'honorable député de Peel a l'avantage de siéger tout près du sténographe et il peut faire consigner au hansom des observations qu'on ne peut pas toujours entendre. Et je n'ai pas entendu sa dernière observation.

J'étais content tantôt d'entendre le ministre parler du marché commun européen. J'espère qu'il développera ce sujet un peu plus parce que bien des gens au Canada craignent l'orientation que ce marché peut prendre et souhaitent ardemment que le gouvernement collabore de près avec cette entreprise afin de s'assurer qu'elle ne prendra pas une tendance nuisible ou restrictive pour ce qui est du commerce du Canada avec cette région.

Il n'y a probablement pas à objecter au but visé. Je n'en suis pas en ce moment au

but visé ni ne m'en prends au ministre, mais j'aimerais que nous soyons plus complètement renseignés sur ce sujet. Que sait le ministre des facteurs qui pourraient influencer dans un sens ou dans l'autre sur notre commerce et que peut-il nous dire de l'attitude et des mesures du gouvernement dans ces conjonctures.

Enfin, nous avons eu une déclaration du ministre sur le commerce avec la Chine. Je m'y intéressais tout particulièrement à cause de maintes déclarations faites par le premier ministre, en campagne électorale surtout, et par d'autres tenants du présent gouvernement. Par ses paroles, le premier ministre semble laisser prévoir une augmentation marquée du commerce avec la Chine. J'aimerais que le ministre précise bien l'exacte situation pour ce qui est de l'exportation à la Chine de matières qui pourraient n'être pas considérées comme étant d'importance stratégique, vue que nos tentatives pour nous renseigner par voie de questions et de réponses à l'appel de l'ordre du jour semblent avoir semé la confusion. Le sujet est peut-être trop vaste pour être traité convenablement à l'appel de l'ordre du jour. Nous voudrions beaucoup obtenir ces renseignements.

Je lui demanderai de bien vouloir, si possible, préparer un exposé précis à ce sujet afin de le consigner au compte rendu pendant l'étude de ces crédits, de façon que nous ayons une déclaration datée de ce jour faisant autorité. J'espère qu'il dissipera dans cet exposé la confusion qui existe à l'heure actuelle à propos des filiales canadiennes de sociétés américaines. Le conflit est apparemment dû au fait que ces filiales son assujéties à la loi canadienne, tandis que leurs propriétaires américains peuvent relever de la loi des États-Unis. Je me rends compte qu'il s'agit là d'une question épineuse mais sur laquelle il faudrait, à mon avis, nous faire une déclaration bien nette.

En ce qui concerne les échanges avec la Chine, j'ai pris connaissance avec intérêt de l'article de M. Forsyth-Smith qui a paru dans la revue *Foreign Trade*. Dans les limites du sujet traité, l'article était excellent. Étant donné l'exposé que le ministre a fait aujourd'hui, et d'après lequel des exportateurs seraient tout disposés à se rendre à l'étranger pour s'efforcer d'y vendre nos produits, ainsi que l'intérêt qu'il a déjà exprimé et ses déclarations à ce sujet, pourrait-il nous dire s'il songe à faire prochainement un voyage en Chine à des fins commerciales? Un entrefilet a paru à ce sujet dans le journal l'autre jour dont il a, je crois, pris connaissance, et d'après lequel il allait se rendre dans ce pays. Cependant, la nouvelle était rédigée en des termes assez vagues qui laissaient le lecteur